Agrica

ÉPARGNE RETRAITE

# Un Plan d'Épargne Retraite ?

# Vous en avez déjà un !



## Votre entreprise verse chaque mois de l'argent pour vous aider à compléter votre retraite.

**Votre PER CCPMA**
**vous réserve d'autres avantages !**

Scannez le QR code pour les découvrir.

**AGRICA - www.agrica.fr** - représente CCPMA Retraite Supplémentaire (SIRET - 908 709 678 00019), société anonyme au capital social de 373 136 700 euros, régie par le Code des Assurances - Membre du GIE AGRICA GESTION (RCS Paris n° 493 373 682) - située au 21 rue de la Bienfaisance 75008 Paris et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), dont le siège est établi 4, place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 - Document non contractuel - Photo : ©iStock - Ridofranz.